

REVENDICATIONS

1. Composition de mortier pour la protection de surfaces contre la corrosion,
5 ladite composition comprenant :
un liant hydraulique de type aluminates de calcium ;
un granulat d'aluminates de calcium ;
dans laquelle le rapport liant/granulat est inférieur à 0.13 (en poids).
- 10 2. Composition de mortier selon la revendication 1, comprenant en outre une source d'alumine soluble à pH 3 dans l'eau.
3. Composition de mortier selon l'une quelconque des revendications précédentes, dont la teneur totale en alumine est comprise entre 35 et 70% en poids sec
15 de la composition de mortier.
4. Composition de mortier selon l'une quelconque des revendications précédentes, telle qu'elle comprend des fines.
- 20 5. Composition de mortier selon l'une quelconque des revendications précédentes, telle qu'elle comprend un ou plusieurs additifs.
6. Composition de mortier selon l'une quelconque des revendications précédentes, telle que la composition est sous forme d'une préparation sèche dont la
25 granulométrie est inférieure à 800 µm.
7. Composition selon l'une quelconque des revendications précédentes comprenant en outre 10 à 20% (en poids) d'eau.
- 30 8. Couche de protection d'une surface corrodée ou susceptible d'être corrodée, ladite couche comprenant la composition de mortier selon l'une des revendications 1 à 7 appliquée sur tout ou partie de ladite surface.
9. Couche selon la revendication 8 telle que l'épaisseur de ladite couche est
35 comprise entre 2 et 10 mm.

10. Couche selon la revendication 8 telle que la surface est une surface lisse ou une surface rugueuse.

11. Couche selon la revendication 8 telle que la couche adhère sur tout état de surface de béton, par exemple une surface lisse de béton.

12. Couche selon l'une quelconque des revendications 8 à 11, telle que la surface est corrodée ou susceptible d'être corrodée par H_2S .

13. Procédé de préparation d'une couche de protection d'une surface susceptible d'être corrodée selon l'une quelconque des revendications 8 à 11 comprenant :

l'application de ladite composition de mortier selon l'une quelconque des revendications sur tout ou partie de ladite surface, et

le durcissement de ladite couche ainsi obtenue.

15

14. Procédé selon la revendication 13, tel que l'application est réalisée par projection.

15. Installation d'assainissement comprenant une couche de protection selon l'une quelconque des revendications 8 à 11 sur tout ou partie d'une ou plusieurs surfaces corrodées ou susceptibles d'être corrodées.

20